



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



23027466

16 FEV. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0431 241 214

Nom

(en entier) : TRADAL

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Quai des Usines 112 bte 20 - 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : Nomination - renouvellement

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 novembre 2022.

" Compte tenu de la fusion par absorption d'Altralux SA (société absorbée), l'assemblée générale révoque le mandat d'administrateur de cette dernière. L'assemblée générale décide à l'unanimité des voix de nommer Monsieur Christophe Vandebroek, domicilié Rue du Réservoir 60 à 1330 Rixensart, au poste d'administrateur.

Ce mandat se terminera immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2024 approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2023.

L'assemblée rappelle que le mandat conféré à Monsieur Vandebroek ne sera pas rémunéré."

Pour extrait conforme

Christophe Vandebroek
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/02/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).